

---

## **5.2 Projet de préparation à l'emploi**

---

**NOTE**

## Introduction

La mesure *Projet de préparation à l'emploi* comprend cinq volets distincts. Le premier volet, dit *volet général*, concerne la mesure comme telle, c'est-à-dire, la spécificité des activités de cette mesure dans le cadre de la Politique active du marché du travail. Les quatre autres volets, par les objectifs et les clientèles qu'ils visent, s'inscrivent dans la mesure *Projet de préparation à l'emploi*; toutefois, les conditions et critères d'application ainsi que les modes d'opération qui leur sont rattachés en font des activités spécifiques.

Le chapitre qui suit présente séparément les cinq volets de la mesure, soit :

- [Général](#)
- [Jeunes en action](#)
- [Entreprises d'insertion](#)
- [Jeunes volontaires](#)
  
- Stage en milieu de travail ou autres expériences socioprofessionnelles à l'étranger (OFQJ, OQAJ, AQWBJ)
- [Guide d'interprétation entre le MESS et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse](#)